



Comité Social d'Administration Local

du 26/01/2024

En deuxième convocation

Déclaration de boycotte

Prés de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFiP,

130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023 dès lors, on ne peut se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois!

Dans les documents qu'elle nous a adressé pour le CSA de réseau du 11 décembre 2023, la Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à +148 ETP. Mais il s'agit d'un affichage trompeur

Avant tout, il faut repartir du PLF 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP (initialement - 450 ETP). Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire.

Mais pourquoi sommes-nous passés de - 450 emplois à - 200 ETP ? Tout simplement le politique et l'administration ont, cette fois-ci, été contraints de mettre un léger coup de frein au vu de l'état réel de la DGFiP. Face au péril, ils ont dû octroyer de maigres moyens supplémentaires :

- pour lutter contre la fraude et pour le recouvrement des amendes : +350 ETP (rappel : annonce de 1 500 d'ici 2027),
- pour réduire la dette technique : +130 ETP,
- pour piloter les transformations : +20 ETP,
- pour augmenter la capacité de formation en vue des plans de recrutements à venir : +20 ETP,
- pour augmenter le contrôle interne : + 30 ETP,
- pour renforcer les missions fragiles : +37 ETP.

La DGFiP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre.

Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Des coups de rabots et des bonis d'emplois discrétionnaires!

La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial.

En fait on constate que l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial : 479 ETP, redéploiements financés pour l'essentiel par 42 directions contributrices.

Par ailleurs, les suppressions d'emplois visent tout spécifiquement certaines catégories comme les géomètres, montrant ainsi que pour la DG ce corps est voué à la disparition !

Des emplois budgétaires en manque d'attractivité...

Alors qu'aucun bilan des services relocalisés n'a été présenté, il est patent que les postes implantés ne jouissent pas d'un engouement par les agentes et les agents. En réalité ils sont compensés tant bien que mal par des 1ères affectations, ou par des contractuel·les. Même les mouvements dits « attractivité » ne font pas le plein!

Par ailleurs, de nombreux agents et agentes primo affectées renoncent finalement au concours, ou à une promotion en raison, notamment, des règles dans les mouvements de 1ère affectation.

Alors que 6 000 départs sont prévus pour 2024 dont 3 700 départs à la retraite, la DG annonce le recrutement de 4 400 agents et agentes, avec une priorité donnée pour le concours.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'enjeu est colossal pour ne pas dire vital pour une administration maltraitée depuis des années. Malheureusement faute d'une attractivité réelle, il n'est pas certain que les campagnes de communication soient suffisantes pour attirer de nombreux candidats et candidates.

Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFiP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, que la DGFiP attirera les générations futures nécessaires au bon fonctionnement de notre administration.

Une fois de plus les suppressions d'emplois à la DGFiP sont inacceptables, pour Solidaires Finances Publiques, la DGFiP doit être renforcée avec des créations d'emplois à la hauteur des besoins !

En ce qui concerne le local, nous boycottons à nouveau dans les instances la deuxième convocation. Emplois, moyens, conditions de vie au travail, pouvoir d'achat (rémunération, ACF, Primes), ne sont toujours pas au rendez-vous. La situation se dégrade et s'amplifie au point de constater l'augmentation des congés maladie, des télétravails médicaux, du temps partiel thérapeutique... Concernant l'année 2023, les nouvelles instances imposées en hâte, sans aucune modalité de fonctionnement ni d'organisation ont conduits les Organisations syndicales et les Directions à piloter tant bien que mal ce nouveau dialogue social. L'augmentation des charges de travail combinée à une sape permanente des moyens de fonctionnement et d'action des organisations syndicales ont conduits à une diminution et un affaiblissement du dialogue social. Solidaires Finances Publiques en rajout à vos vœux directionnels remercie les organisations syndicales pour leur participation et leur engagement.

En dernier rajout de vos vœux, Solidaires Finances Publiques remercie les services que vous n'avez pas cités. Tous les agents à tous les niveaux de hiérarchie s'évertuent à faire fonctionner la machine avec des missions toujours plus importantes et une diminution des moyens.

La DGFIP ne mesure pas la chance d'avoir de tels agents de qualités, mais ce sont des humains qui disposent aussi de leurs limites.

Solidaires Finances Publiques contre la volonté gouvernementale et les dernières propositions de recherche de talents et de rémunération au mérite, défendra le collectif et combattra l'individualisme.